



**n°93**  
11 à 18 km **L'Ource**



### > Descriptif

Depuis l'étang au centre du village, prendre la direction de Chaugé, en passant devant le centre équestre, puis continuer sur la D 118a sur 500 m environ.

Prendre à droite un sentier qui grimpe en sous-bois, traverser le champ puis le bois. Au carrefour avec un chemin blanc, suivre ce dernier sur la droite et continuer tout droit jusqu'à la route.

Tourner à gauche et suivre la direction de Colmier-le-Bas. Après 1 km environ, bifurquer sur votre droite pour emprunter un chemin d'exploitation agricole au lieu-dit "La Rochotte". Suivre ce chemin jusqu'à la D 118 en faisant attention lors de la traversée du ruisseau.

Au carrefour avec la D 118, continuer tout droit et monter le chemin forestier qui rejoint le bois de Colmier-le-Bas. Après 2 km, tourner légèrement à droite pour prendre une tranche forestière qui vous conduira en forêt domaniale d'Auberive.

Au croisement avec une autre tranche, tourner à droite et prendre le sentier qui serpente dans la forêt. Au bord du talus qu'il vous faut descendre, faites attention aux pierres ; nous conseillons aux vététistes non expérimentés de continuer à pied sur les 100 m de cette descente.

Une fois en bas, continuer tout droit sur la route forestière jusqu'au tournant en épingle à cheveux. Là, prendre la tranche qui descend fortement vers la Côte de Belvau.

Longer alors le ruisseau sur 700 m puis passer au-dessus par le pont de rondin improvisé. Continuer tout droit et monter la Côte de Belvau pour gagner le lieu dit Châtel. Suivre la tranche forestière en traversant par deux fois un chemin blanc, jusqu'à la lisière du bois.

De là, prendre à droite et continuer sur ce chemin jusqu' à la gare de Villars. Prendre alors à droite puis à gauche pour retrouver votre point de départ.

**13.5 km**

**4h00** à pied - 1h45 à VTT

**Balisage** vert-jaune

**Départ** Villars-Santenoge (étang)

**Difficulté à VTT** niveau difficile



IGN N° 3020 est (Recey-sur-Ource)



Illustration : Hervé LE GRAËT

## A ne pas manquer sur le chemin de randonnée de « L'Ource »

### > Villars-Montroyer



(mentionné au XII<sup>ème</sup> siècle) sous le nom de Viller, Villar (dérivé de villa : domaine) et appelé Vilers Morochers après 1223, du nom de la célèbre famille bourguignonne des Morhier qui possédera la Seigneurie jusqu'au début du XV<sup>ème</sup> siècle.

Villars-Montroyer s'appellera Villars-Santenoge, après la fusion le 5 juin

1972, avec la commune voisine de Santenoge.

### > Eglise dédiée à la Vierge-en-son-Assomption

(fin XII<sup>ème</sup>, début XIII<sup>ème</sup> siècle) inscrite à l'inventaire des M.H.

Sanctuaire à deux travées, prolongé d'une nef à deux travées, légèrement plus large, voûtée sur de rustiques croisées d'ogives (têtes grotesques). Le clocher surmonte la chapelle latérale Nord.

Autrefois seigneurie bourguignonne particulière avec château-fort, dépendant de la seigneurie de l'évêque de Langres (le château sur la roche en face de l'école à aujourd'hui disparu).



Cette seigneurie a été rattachée en 1419 à celle de Grancey, après les désolations de la Guerre de Cent ans. Villars possédait de nombreuses mines de fer particulières. En 1550, Villars-Montroyer avait son fourneau à fonte sur l'Ource alimenté par trois étangs et une forge d'affinerie, qui fonctionnèrent jusqu'en 1834.

### > Les étangs de la Juchère



Les étangs de la Juchère, furent créés en 1972 par la commune de Villars-Santenoge, en partenariat avec le SIVOS et l'ONF.

Ils forment deux étangs en vis à vis, dont l'un est une baignade estivale non surveillée, et l'autre un étang de pêche homologué "étang piscicole à vocation touristique".

### > Autre curiosité : le carré rouge

Le carré rouge (sculpture - gîte), œuvre de l'artiste Gloria Friedmann. Posé en 1997 à la lisière d'un étang dans la superbe campagne châtilloonnaise, le carré rouge peut se définir comme une " sculpture utile ". À ses classiques caractéristiques sculpturales (forme, couleur, définition d'un espace, affirmation des matériaux) s'ajoute une dimension particulière : l'invitation à un usage par le spectateur. Sous-titré " Tableau-refuge ", il est à la fois une œuvre et un abri, un lieu où venir expérimenter des rapports directs avec le paysage, pour lesquels l'art aura fait office de médiateur. Les conditions d'hébergement volontairement simples et frustes, en replaçant l'occupant au plus près de la réalité de la nature, invitent à méditer, par une immersion rouge dans la verdure, la brutalité de notre quotidien et la paix de notre territoire.



Photos : © Jean-François Feutriez